Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles responsabilités du secrétaire général du DAIC

M. Raoul Baud, Secrétaire général du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce (DAIC) quittera ses fonctions à partir du 21 avril prochain. A cette date, il assumera la responsabilité de délégué à l'approvisionnement économique du pays ainsi que celle d'homme de liaison du Département chargé de régler - dans le cadre du guichet-entreprises - les problèmes pouvant surgir entre entreprises et administration. Ces deux postes font partie de l'état-major de la conseillère d'Etat et lui sont directement subordonnés.

Tenant compte de la réorganisation de l'administration cantonale, il s'est avéré que le fonctionnement du Secrétariat général devait également être revu. Afin de procéder à cette mutation au mieux des intérêts du personnel et de la gestion du Département, Mme Jacqueline Maurer-Mayor et le Secrétaire général ont procédé à une étude en profondeur des changements à apporter.

Entretemps, M. Baud s'est vu confier la tâche d'étudier en urgence la conception de la fonction de Délégué à l'Approvisionnement Economique du Pays, cela dans le but d'assumer ce poste ultérieurement. Cette fonction doit être occupée - selon les directives de la Confédération - par un collaborateur ayant déjà des responsabilités de chef de service ou de cadre. Très vite, il est apparu à M. Baud qu'il lui serait impossible de mener à bien à la fois ses activités de Secrétaire général et celles de Délégué à l'Approvisionnement. Il a, en définitive, opté pour ce dernier poste.

D'autre part, tenant compte de son sens de la diplomatie et de ses contacts étroits avec le monde économique vaudois, Mme Jacqueline Maurer-Mayor a décidé de le désigner en qualité d'homme de liaison du Département, chargé de résoudre les questions en relation entre entreprises et administration.

M. Jean Nicolet, secrétaire général adjoint, assumera ad interim la fonction de Secrétaire général jusqu'à la mise au concours du poste.

Mme Jacqueline Maurer-Mayor remercie M. Baud pour le remarquable travail qu'il a accompli jusqu'à ce jour. Elle lui sait gré de tout le temps qu'il a donné et des compétences qu'il a mises au service du Département, tout en se réjouissant de

poursuivre leur collaboration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 avril 1998

Mme la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor. Tél. (021) 316'60'10 entre 16 h 00 et 17 h 30.